

Mettre en œuvre la compensation du handicap en formation de droit commun

Cette formation permet aux professionnels de mieux appréhender la méthode de coopération des acteurs et ses enjeux.

Objectifs de la formation

- ✓ Définir les notions d'accessibilité et de compensation du handicap pour adapter une formation.
- ✓ S'approprier la notion de contraintes liées au handicap.
- ✓ Connaître les outils et les moyens pour co-construction des moyens de compensation
- ✓ Comprendre l'apport de la méthode de coopération entre les acteurs et savoir la mettre en œuvre.

Contenu de la formation

- Les répercussions de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : les notions de handicap situationnel, d'accessibilité et de compensation.
- L'adaptation d'une formation :
 - L'identification des acteurs et de leurs compétences respectives,
 - Les modalités de coopération à instaurer,
 - Les étapes de conception des aménagements des modalités de la formation,
 - Les actions à engager pour opérationnaliser leur mise en œuvre.

Public éligible

Référents handicap des organismes de formation engagés dans la démarche de progrès pour l'accessibilité des formations en Nouvelle-Aquitaine, professionnels salariés des organismes de formation, référents de parcours du réseau pour l'emploi et PLIE, professionnels salariés des structures et services médico-sociaux, prestataires d'Appuis Spécifiques.

Prérequis :

Pour les référents handicap des organismes de formation : avoir suivi la formation **Acquérir les connaissances nécessaires à la fonction de référent handicap**.

Méthodes et moyens pédagogiques :

La formation s'appuie sur les connaissances des participants et met l'accent sur l'interactivité.

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Analyse de situations concrètes
- Échanges et témoignages entre pairs
- Mise en pratique sur site lors de l'intersession
- Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Animation :

Formation animée par le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH)

Document(s) remis à l'issue de la formation :

Attestation de formation

Inscription obligatoire sur le site internet :

www.crfh-handicap.fr

Dates et lieux de formation à consulter sur notre site internet

Vous avez un besoin spécifique ? Contactez formation@crfh-handicap.fr pour échanger sur les adaptations possibles pour cette formation.